


Se perfectionner au tutorat

PUBLIC

Toute personne (maître d'apprentissage ou tuteur) amenée à accompagner un alternant (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat ProA, convention de stage)



Pour le tutorat en entreprise, voir la formation « Tuteur, transmetteur de compétences en situation de travail »

PRÉ-REQUIS

Exercer le rôle de maître d'apprentissage/ tuteur depuis au moins un an ou avoir suivi la formation « Se former à la fonction tutorale » 

LIEU

• **SUP de V - Paris Montparnasse**
3 rue Armand Moisant 75015 Paris
(Sites accessibles aux personnes en situation de handicap)

 M. Laurent PERNA, notre référent Handicap, est joignable au :
 06 89 69 07 00
lperna@supdev.fr

Ou

• **À distance** (Plateforme LMS CCI Paris Ile-de-France / Blackboard)

DURÉE

1 jour (7 heures)


TARIF

(net de taxes) par participant : 450 €

CALENDRIER 2025

En cours de finalisation

La formation peut être réalisée en Pratic'Intra ou Sur-Mesure (devis sur demande)

Pour que cette formation soit éligible au CPF, consultez « Parcours certifiant tutoral pour se perfectionner » 

Objectifs

- Renforcer ses compétences tutorales en matière de communication, d'accompagnement et de transmission
- Identifier des méthodes et des techniques favorisant la montée en compétences de l'apprenant

Programme

Partager et analyser ses pratiques tutorales

- présenter les succès, facilités, difficultés et échecs rencontrés

Organiser la transmission des compétences

- identifier les acteurs et outils de la transmission
- choisir les méthodes pédagogiques
- appréhender les clés de la transmission

Communiquer, accompagner et évaluer

- maîtriser les principes de communication
- conduire les entretiens d'évaluation formative
- prévenir et gérer les situations conflictuelles

Les de la formation

- Méthodes pédagogiques - essentiellement interrogative et de découverte - favorisent l'interactivité et le partage d'expériences
- Outils utilisables au quotidien
- Cas concrets pour mises en situation et jeux de rôles pour vérifier les acquis
- Formateur expert en tutorat et en animation en présentiel et à distance
- Questionnaire de satisfaction pour améliorer la formation
- Auto-évaluation pour valider les acquis
- Attestation de fin de formation

PLUS D'INFORMATIONS

Contact

SUP de V | Département Entreprises & Compétences

Audrey Vannaire | 06 75 15 16 66 | avannaire@supdev.fr